

Publié le 9 septembre 2023.
Dernière modification : 16 août 2024.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ AGRICOLE DES DOUKKALA, Mazagan (Maroc) plantations de tara tannifère

S.A., 30 juillet 1926.



Coll. Serge Volper

SOCIÉTÉ AGRICOLE DES DOUKKALA
SOCIÉTÉ ANONYME CHÉRIFIENNE
AU CAPITAL DE 1.500.000 FRANCS
divisé en 3.000 actions de 500 Francs chacune

Statuts déposés en l'étude de M^e Maurice PROAL, notaire à Casablanca

Siège social à SIDI-BEN-NOUR (Domaine des BENI-HELLAL)

N° DU REGISTRE DU COMMERCE : CASABLANCA

ACTION DE CINQ CENT FRANCS AU PORTEUR
entièrement libérée

Un administrateur (à gauche) : Frédéric Mange ¹

Un administrateur (à droite) : Paul Hirsch

P. Forveille imprimeur de titres Paris-Rodez

Gaston GRADIS (1889-1968), président

D'une famille d'armateurs bordelais.

Polytechnicien.

Administrateur de nombreuses sociétés, notamment marocaines.

Voir [encadré](#).

AEC 1937/818 — Société agricole des Doukkala (S.A.D.),
Domaine des Beni-Hellal, par Sidi Ben Nour, via Mazagan (Maroc).
R. C. Casablanca 417.
Capital. — Société anon., fondée le 30 juillet 1926, 2.410.000 fr. en 4.820 actions
de 500 fr. libérées dont 500 d'apport. — Parts de fondateur : 4.300.
Objet. Exploitation et mise en valeur du domaine agricole des Beni-Hellal, région des
Doukkala. Plantations de tara.

¹ Frédéric Mange (1859-1934) : fondateur de la Société forestière et commerciale de l'Annam. Voir [encadré](#).

Conseil. — MM. Gaston Gradis, présid. ; Paul Hirsch ², vice-présid. ; Édouard de Joannis ³, admin. dél. (2, avenue de Messine, PARIS, 8^e) ; marquis de Barthélémy ⁴, Lucien Flaud ⁵, Robert Leven. — Directeur : Jean Cérésole.

ÉTUDE DE M^e BOURSIER
notaire à Casablanca
(*La Vigie marocaine*, 23 et 24 août 1940)

Par délibération du 14 décembre 1939, le conseil d'administration de la SOCIÉTÉ AGRICOLE DES DOUKKALA, société anonyme, dont le siège est à Sidi ben Nour. domaine des Beni-Hellal, a décidé de procéder à la réalisation d'une nouvelle tranche d'augmentation de capital de 590.000 fr. Sur celle de 3.500 000 francs autorisée par l'assemblée générale extraordinaire du 25 avril 1931, et, en conséquence, d'émettre au pair 1.180 actions nouvelles de 500 francs chacune, à libérer en espèces en totalité à la souscription avec jouissance du 1^{er} octobre 1939.

Aux termes d'un acte reçu par M^e Boursier, le 2 juillet 1940, le délégué authentique du conseil d'administration a déclaré :

Que ces 1.180 actions nouvelles ont été souscrites par 10 souscripteurs ;

Et que chacun d'eux a versé, soit en espèces, soit par compensation, une somme de 500 fr. par action souscrite, soit au total 590 000 fr., dont 121000 en espèces et 469.000 par compensation.

À cet acte est annexé une liste contenant toutes les énonciations voulues par la loi.

² Lazare Paul Hirsch (1872-1959) : fils d'un inspecteur général des ponts et chaussées, marié en 1898 avec Marguerite, fille d'Auguste Michel-Lévy, ingénieur en chef des mines, membre de l'Académie des sciences. Dont Miriam, Jane (M^{me} C. Léon), Marcel (marié à Georgette Leven), René. Polytechnicien passé par l'École forestière de Nancy, inspecteur des eaux et forêts. Officier du mérite agricole (*JORF*, 8 février 1912). Chevalier de la Légion d'honneur : chef de bataillon d'infanterie (territorial), détaché au ministère de l'armement (directeur du bureau des combustibles végétaux)(*JORF*, 14 juillet 1918, p. 6101). En disponibilité (1^{er} avril 1919). Il côtoie Gaston Gradis au conseil de la Société des Bois et matériaux de la Marne (1920) et Frédéric Mange à la Biênhoà industrielle et financière. En outre administrateur des Tramways du Donaï. Grand prix à l'exposition de l'Union piscicole de France (vase de Sèvres, offert par M. le Président de la République) : pisciculteur aux Jumeaux, près Amboise (Indre-et-Loire), a introduit en France, en 1913-1914, de concert avec feu M. Meugniot les carpes du type « Wittingau », et organisé, en 1926-1927, les concours de faucardement de Belval et Rambouillet (*L'Intransigeant*, 21 décembre 1928). Propriétaire de la scierie mécanique et parqueterie de Lyre, à la Vieille-Lyre, canton de Rugles, arrondissement d'Évreux (Eure), vendue aux Pompes funèbres générales « sous condition suspensive de l'autorisation de Monsieur le Commissaire général aux questions juives » (*Journal d'Évreux*, 25 octobre 1941). Exproprié d'une partie de la forêt d'Amboise « pour cause d'utilité publique » (*JOEF*, 16 janvier 1942, p. 1430).

³ Édouard de Joannis (1879 à Bilbao-1940 à Meknès). Fils de Léon de Joannis (des Fonderies de Brousseval) et d'Octavie de Dietrich. Marié en 1905 à Cécile Jordan. Il semble avoir débuté avant la guerre de 1914 comme banquier à Paris, 9, r. Louis-le-Grand, puis 29, r. Lepeu. Il s'intéresse alors à des affaires minières comme promoteur de la Société minière Niger-Guinée (1909) et administrateur des Gisements aurifères du Brésil et de la Société franco-brésilienne, toutes deux basées 113, rue de Réaumur (1910). On le retrouve après guerre commissaire aux comptes, puis administrateur du Djebel-Djerissa (Tunisie), au côté d'Albert de Dietrich, et, surtout, administrateur de plusieurs sociétés agricoles chérifiennes (Aïn-Sikh, Sidi-Taïbi, Cie de matériel et de travaux agricoles, Comptoir français du Maroc, Société agricole des Doukkala et, en 1930, de la Cie africaine de plantes à parfums). Administrateur délégué de l'Africaine française (1933).

⁴ Pierre-François Sauvairé marquis Pierre de Barthélémy : concessionnaire en 1901 du port de Cam-Ranh (Annam).

⁵ Lucien Auguste Flaud (Paris XV^e, 12 avril 1887-Paris XV^e, 29 avril 1972) : marié à Paris XVI^e, le 24 juin 1922, avec Thérèse Gage (Haiphong, 12 nov. 1900-Bayonne, 13 septembre 1974), fille de Louis Gage (1860-1921), associé de la maison Denis frères en Indochine. Prisonnier en Allemagne en 14-18. Avocat près la cour d'appel de Paris.

Le 6 août 1940. une assemblée générale extraordinaire a :

A) Reconnu la sincérité de la déclaration de souscription et de versements sus-indiquée, constaté que l'augmentation de capital de 590 000 francs dont il s'agit, était définitivement réalisée, et le capital ainsi porté à 3.000 000 de fr., divisé en 6 000 actions de 500 fr. chacune.

B) Décidé de modifier en conséquence comme suit l'article 12 des statuts.

« Article 12 (nouveau). — Le capital social est fixé à la somme de 3.000.000 de francs divisé en 6 000 actions de 500 francs chacune, dont 3.000 constituent le capital initial ; dans ce nombre d'actions, 500 entièrement libérées ont été attribuées à M. Frédéric MANGE et M. Jean CÉRÉSOLE comme il est dit à l'article 6 des statuts ; les 2.500 de surplus ont été souscrites et libérées en numéraire.

« 1.500, représentant une première augmentation de capital en numéraire ratifiée par une assemblée générale extraordinaire du 10 juillet 1931.

« 320 représentant une deuxième augmentation de capital en numéraire ratifiée par une assemblée générale extraordinaire du 12 juillet 1934.

« 1.180 représentant une troisième augmentation de capital en numéraire ratifiée par une assemblée générale extraordinaire du 6 août 1940 ».

Le 17 août 1940 ont été déposées à chacun des greffes des tribunaux d'instance de paix Nord de Casablanca, copie des délibérations précitées des 14 décembre 1939 et 6 août 1940, ainsi que de la déclaration notariée du 2 juillet 1940 et des pièces y annexées.

Pour extrait
M^e BOURSIER, notaire

NÉCROLOGIE

Jean CÉRÉSOLE

(*Revue technique des industries du cuir*, 15 août 1946, p. 153)

Nous avons le regret d'apprendre à nos lecteurs le décès, survenu au Maroc, de M. Jean Ceresole, ingénieur agricole, directeur du Domaine des Beni Hellal, à Sidi-Ben-Nour, où il se livrait depuis de longues années à la culture de la tara, plante tannifère fournissant un tanin blanc très apprécié en mégisserie.

M. Céréssole était né à Vevey (Suisse), le 21 janvier 1874. Il avait fait ses études d'agriculture à Grignon, dont il sortit en 1891.

C'est à partir de 1908 qu'il s'intéressa à la tara, alors que, en qualité d'ingénieur agricole, il était au service de la « Sociedad Agricola Casa Grande Ltd » (Gildemester et C^o), Pérou. Au cours de voyages faits par lui dans la Cordillère des Andes (département de la Libertad, Pérou), il eut l'occasion de rencontrer des peuplements naturels de l'arbre « tara », et les analyses qu'il fit des échantillons de gousses rapportés lui révélèrent leur grande richesse en tanin.

En 1910, M. Céréssole commença pour son compte l'exploitation des peuplements de tara.

Mis en relation, en 1918, avec la maison Frédéric Mange, qui s'intéressait aux plantes tannifères, et en particulier à la tara, M. Céréssole fit plusieurs voyages d'études en vue de se rendre compte des possibilités d'acclimatation de cette plante au Maroc dont le climat et le sol paraissaient lui offrir les conditions d'habitat convenables, et en 1926, il décida de fonder la Société agricole des Doukkala, avec des capitaux français.

Après de nombreuses années de persévérance, au cours desquelles nous suivîmes avec intérêt les phases d'évolution de l'entreprise, M. Céréssole vit le succès couronner ses efforts. À l'heure où Dieu l'a rappelé à lui, la superficie des plantations couvrait près

de 300 hectares, avec environ 200.000 arbres de différents âges. Il avait toujours eu le désir de rester fidèle à sa création et de ne jamais quitter ses plantations... Ce désir, nous écrit M. Wyss, son collaborateur et ami depuis de longues années, sera respecté et son corps reposera à l'ombre de ses arbres qu'il aimait tant, malgré les déceptions qu'ils lui avaient souvent causées.

Fils d'un pasteur, père d'une nombreuse famille de six fils et deux filles, M. Cérésolle avait vécu dans un milieu de haute culture spirituelle, et, personnellement, nous avons pu apprécier l'élévation et la délicatesse de ses sentiments, aussi partageons-nous profondément les regrets que sa disparition cause aux deux frères qui lui survivent encore et à ses amis.

M. A. Wyss, qui secondait M. Cérésolle depuis longtemps, le remplace à la tête de la Société Agricole des Doukkala, dont il poursuivra l'exploitation qui s'est révélée si intéressante et fructueuse pour l'industrie du cuir.

P. G.

AVIS D'INHUMATION
(*La Vigie marocaine*, 28 février 1947)

La Société agricole des Doukkala informe les amis de son directeur
Jean CERESOLE

décédé à Marrakech le 16 juin 1946, que son corps sera transféré au domaine des Beni-Hellal, le 13 mars 1947. L'Inhumation aura lieu à 14 h. 30



Coll. Jacques Bobée
SOCIETE AGRICOLE
DES DOUKKALA

Société anonyme chérifienne au capital de fr. : 5.000.000. — divisé en 5.000 actions de fr. : 1.000 chacune
Siège social à SIDI BEN NOUR (Domaine des Beni Hellal)
Statuts déposés en l'étude de M^e Flori, notaire à Casablanca
Registre du Commerce Casablanca n° 417

Dispense de timbrage des actions n° 1 à 5.000
accordée le 30 novembre 1954
sous le numéro 2.632

ACTION DE 1.000 FRANCS AU PORTEUR
ENTIÈREMENT LIBÉRÉE

Par délégation spéciale du conseil d'administration pour un administrateur, ?
Un administrateur, ?
Casablanca, le 7 décembre 1954
